



Aliments issus de l'agriculture biologique

Troisième édition



Organisation
mondiale de la Santé



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

DIRECTIVES CONCERNANT LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, L'ÉTIQUETAGE ET LA COMMERCIALISATION DES ALIMENTS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

GL 32-1999

PRÉFACE	iii
AVANT-PROPOS	1
SECTION 1. DOMAINES D'APPLICATION	4
SECTION 2. DESCRIPTION ET DÉFINITIONS	5
2.1 Description	5
2.2 Définitions	5
SECTION 3. ÉTIQUETAGE ET ALLÉGATIONS	7
Dispositions générales	7
Étiquetage de produits provenant d'exploitations en transition/conversion vers la culture biologique	9
Étiquetage des récipients non destinés à la vente au détail	9
SECTION 4. RÈGLES DE PRODUCTION ET DE PRÉPARATION	9
SECTION 5. CONDITIONS À L'INSCRIPTION DE SUBSTANCES À L'ANNEXE 2 ET CRITÈRES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LISTES DE SUBSTANCES PAR LES PAYS	10
Listes ouvertes par définition	12
SECTION 6. SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION	12
SECTION 7. IMPORTATIONS	15
SECTION 8. EXAMEN PERMANENT DES DIRECTIVES	16
ANNEXE 1. PRINCIPES DE PRODUCTION BIOLOGIQUE	
A. Végétaux et produits végétaux	17
B. Animaux d'élevage et produits d'animaux d'élevage	19
Principes généraux	19
Sources/Origine des animaux d'élevage	20
Conversion	21
Nutrition	22
Soins de santé	24
Élevage, transport et abattage	25
Logement et parcours libres	26
Mammifères	26
Volailles	27
Gestion de la fumure	27

Tenue des documents et identification	28
Exigences particulières selon les espèces	28
C. Manutention, stockage, transport, transformation et emballage	31
Lutte contre les ravageurs	31
Transformation et fabrication	32
Emballage	32
Stockage et transport	32
ANNEXE 2. SUBSTANCES AUTORISÉES POUR LA PRODUCTION D'ALIMENTS BIOLOGIQUES	33
ANNEXE 3. PRESCRIPTIONS MINIMALES D'INSPECTION ET MESURES DE PRÉCAUTION PRÉVUES DANS LE CADRE DU SYSTÈME D'INSPECTION/DE CERTIFICATION	50
A. Unités de production	50
B. Unités de préparation et de conditionnement	53
C. Importations	54